



Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Vendredi 28 jourmada I 1433 – 20 avril 2012

155^{ème} année

N° 31

Sommaire

Décrets et Arrêtés

Assemblée Nationale Constituante

Arrêté du président de l'assemblée nationale constituante du 9 février 2012,
portant délégation de signature 696

Présidence de la République

Attribution du grand cordon de l'ordre de l'indépendance 696
Attribution de la grande médaille de l'ordre de l'indépendance 696

Présidence du Gouvernement

Cessation de fonctions de chargés de mission 696
Nomination d'un conseiller auprès du chef du gouvernement 697
Nomination d'un chargé de mission 697
Nomination du président-directeur général de la radio tunisienne 697
Nomination de directeurs 697
Liste d'aptitude pour la promotion au grade de conseiller de la cour des
comptes au titre de l'année 2011 697

Ministère de la Justice

Maintien en activité dans le secteur public 697
Révocation d'un huissier de justice 697
Radiation du nom d'un expert judiciaire 697

Ministère de la Défense Nationale	
Nomination d'un attaché auprès du cabinet du ministre de la défense nationale.....	697
Ministère de l'Intérieur	
Nomination d'un chargé de mission.....	698
Liste de promotion au grade de technicien principal au titre de l'année 2010 .	698
Liste de promotion au grade d'attaché d'administration au titre de l'année 2010	698
Liste de promotion au grade de commis d'administration au titre de l'année 2009	698
Listes de promotion au grade de programmeur au titre de l'année 2008 et 2009	698
Ministère des Affaires Sociales	
Nomination du président-directeur général de la caisse nationale d'assurance maladie	698
Octroi d'un congé pour la création d'entreprise	698
Nomination d'administrateurs provisoires de la mutuelle nationale de l'enseignement.....	698
Ministère des Finances	
Octroi d'un congé pour la création d'entreprise	699
Ministère de l'Education	
Octroi de congés pour la création d'entreprises	699
Ministère de la Culture	
Nomination d'un directeur général.....	699
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
Nomination d'un chargé de mission.....	700
Nomination du chef de cabinet du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	700
Maintien en activité dans le secteur public	700
Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 17 avril 2012, portant délégation de signature	700
Ministère de l'Industrie	
Octroi de congés pour la création d'entreprises	700
Ministère de l'Agriculture	
Nomination de secrétaire général du ministère de l'agriculture	701
Nomination de directeurs généraux.....	701
Nomination d'un commissaire régional.....	701
Maintien en activité dans le secteur public	701
Arrêté du ministre de l'agriculture du 17 avril 2012, portant délégation de signature en matière disciplinaire	701
Arrêtés du ministre de l'agriculture du 17 avril 2012, portant délégation de signature	701
Ministère de l'Environnement	
Nomination d'un chargé de mission.....	703
Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi	
Nomination d'un directeur régional.....	703
Cessation de fonctions d'un chargé de mission	703
Octroi d'un congé pour la création d'entreprise	703
Arrêté du ministre de la formation professionnelle et de l'emploi du 17 avril 2012, portant délégation de signature.	703

Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières	
Liste de promotion au choix au grade d'administrateur conseiller au titre de l'année 2010.....	703
Liste de promotion au grade de conseiller rapporteur au titre de l'année 2011.....	704
Liste de promotion au grade d'inspecteur central de la propriété foncière au titre de l'année 2009	704
Liste de promotion au grade d'inspecteur de la propriété foncière au titre de l'année 2009.....	704
Liste de promotion au grade d'attaché d'inspection de la propriété foncière au titre de l'année 2009	704
Liste de promotion au choix au grade d'attaché d'administration au titre de l'année 2010.....	704
Ministère du Développement Régional et de la Planification	
Liste de promotion au choix dans le grade d'attaché d'administration au titre de l'année 2011.....	704
Ministère de l'Equipeement	
Nomination d'un inspecteur général	704
Nomination d'un directeur général.....	704
Octroi d'un congé pour la création d'entreprise	704
Ministère du Transport	
Nomination d'un chargé de mission.....	704
Nomination du chef de cabinet du ministre du transport.....	704
Ministère de la Santé	
Nomination du directeur général d'hôpital	705
Nomination d'un inspecteur général	705
Nomination d'un conservateur en chef des bibliothèques ou de documentation	705
Nomination d'un psychologue général.....	705
Nomination de psychologues en chef.....	705
Nomination de médecins dentistes majors	705
Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et du ministre de la santé du 17 avril 2012, reconnaissant la vocation universitaire au service de cardiologie à l'hôpital régional « Mohamed Tahar Maamouri » de Nabeul.....	705
Nomination d'un membre au conseil d'administration du centre national pour la promotion de la transplantation d'organes.....	706
Ministère des Technologies de l'Information et de la Communication	
Arrêté du ministre des technologies de l'information et de la communication du 17 avril 2012, portant délégation de signature en matière disciplinaire	706
Arrêté du ministre des technologies de l'information et de la communication du 17 avril 2012, portant délégation de signature	706

décrets et arrêtés

ASSEMBLEE NATIONALE CONSTITUANTE

Arrêté du président de l'assemblée nationale constituante du 9 février 2012, portant délégation de signature.

Le président de l'assemblée nationale constituante,

Vu la loi constituante n° 2011-6 du 16 décembre 2011 portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu le règlement intérieur de l'assemblée nationale constituante,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée dont le dernier la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007,

Vu la loi n° 2011-7 du 31 décembre 2011, portant loi de finances pour l'année 2012 et notamment son article 10,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 2012-27 du 26 janvier 2012, nommant Monsieur Moncef Hadidane, conseiller de premier ordre de la chambre des députés, chargé de mission occupant le poste de chef du cabinet du président de l'assemblée nationale constituante.

Arrête:

Article premier - Conformément aux dispositions du premier paragraphe de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, Monsieur Moncef Hadidane chef du cabinet du président de l'assemblée nationale constituante, est habilité à signer par délégation du président de l'assemblée nationale constituante, tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Monsieur Moncef Hadidane est autorisé à sous-déléguer sa signature à des fonctionnaires des catégories « A » et « B » soumis à son autorité dans les conditions fixées par l'article 2 du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975.

Art. 3 - Le présent arrêté prend effet à compter du 8 décembre 2011 et sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Bardo, le 9 février 2012.

*Le Président de l'Assemblée Nationale
Constituante*

Mustapha Ben Jaâfar

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ATTRIBUTION DE L'ORDRE DE L'INDEPENDANCE

Par arrêté républicain n° 65 du 20 mars 2012.

Le militant Ali Ben Salem est décoré du grand cordon de l'ordre de l'indépendance.

Par arrêté républicain n° 66 du 20 mars 2012.

Le martyr Salah Ben Youssef est décoré de la grande médaille de l'ordre de l'indépendance.

PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

CESSATION DE FONCTIONS

Par décret n° 2012-182 du 17 avril 2012.

Il est mis aux fonctions de Monsieur Khalil Laajimi chargé de mission auprès du chef du gouvernement pour superviser la commission supérieure des marchés et le comité de suivi et d'enquête avec rang et privilèges de ministre.

Par décret n° 2012-183 du 17 avril 2012.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Mohamed Chokri El Ayachi, chargé de mission auprès du chef du gouvernement avec rang et privilèges de secrétaire d'Etat.

NOMINATIONS

Par décret n° 2012-184 du 17 avril 2012.

Monsieur Habib Essid est nommé conseiller auprès du chef du gouvernement, chargé des affaires sécuritaires.

Il bénéficie de la rémunération et des privilèges prévus par le décret du 12 février 1992 et par le paragraphe premier de l'article 4 du décret n° 2009-183 du 31 juillet 2009.

Le présent décret prend effet à compter du 24 décembre 2011.

Par décret n° 2012-185 du 17 avril 2012.

Monsieur Khaled El Arbi, conseiller des services publics, est nommé chargé de mission auprès du chef du gouvernement pour superviser la commission supérieure des marchés publics et le comité de suivi et d'enquête.

Par décret n° 2012-186 du 17 avril 2012.

Monsieur Meddeb Mohamed est nommé président-directeur général de la radio tunisienne.

Par décret n° 2012-187 du 17 avril 2012.

Madame Hasna Trii, gestionnaire conseiller de documents et d'archives, est chargée des fonctions de directeur de l'exploitation de l'information aux archives nationales.

Par décret n° 2012-188 du 17 avril 2012.

Monsieur Abdelkrim Hizawi, maître de conférences, est nommé directeur du centre africain de perfectionnement des journalistes et communicateurs à compter du 11 juillet 2011.

En application des dispositions de l'article 6 nouveau du décret n° 2002-632 du 1^{er} avril 2002, il est attribué à l'intéressé le rang et les avantages du sous-directeur d'administration centrale.

Liste d'aptitude pour la promotion au grade de conseiller de la cour des comptes au titre de l'année 2011

- Zied Boumaiza,
- Mohamed Bouaziz,
- Nesrine Selmi.

MINISTERE DE LA JUSTICE

MAINTIEN EN ACTIVITE

Par décret n° 2012-189 du 17 avril 2012.

Madame Sarra Oueslati, magistrat de troisième grade, est maintenue en activité pour une période d'un an à compter du 1^{er} mai 2012.

REVOCATION

Par arrêté du ministre de la justice du 17 avril 2012.

Monsieur Riadh Zoughlami, huissier de justice à El Ouardia circonscription du tribunal de première instance de Tunis 2 est révoqué de ses fonctions pour manquement aux devoirs et à l'honneur de la profession, et ce, à partir de la date de la publication de cet arrêté au Journal Officiel de la République Tunisienne.

RADIATION

Par arrêté du ministre de la justice du 17 avril 2012.

Est radié définitivement de la liste des experts judiciaires Monsieur Hédi Ben Hassen (Ex-Guenni) expert judiciaire en matière de menuiserie à Gabès circonscription de la cour d'appel dudit lieu pour avoir abandonné son travail dans la circonscription du tribunal dans le ressort duquel il a été nommé et pour violation de l'article 1 de la loi n° 93-61 du 23 juin 1993 modifiée et complétée par loi n° 2010-33 du 21 juin 2010 relative aux experts judiciaires.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

NOMINATION

Par décret n° 2012-190 du 17 avril 2012.

Le colonel major Mohamed Foued Aloui est nommé attaché auprès du cabinet du ministre de la défense nationale.

NOMINATION

Par décret n° 2012-191 du 17 avril 2012.

Monsieur Mohamed Shaiek, conseiller des services publics, est nommé chargé de mission au cabinet du ministre de l'intérieur.

Liste des techniciens exerçant aux communes de Monastir - Ksar Hlel - El-Werdanine - Essehline Mootamar- et El - Moknine du gouvernorat de Monastir à promouvoir aux choix au grade de technicien principal du corps commun des techniciens des administrations publiques au titre de l'année 2010

- Madame Souad Echaieb (Commune de Ksar Hlel).

Liste des agents à promouvoir au grade d'attaché d'administration au ministère de l'intérieur au titre de l'année 2010

- Mongi Ben Naser,
- Souad Trabelssi,
- Fatma Khalfallah,
- Lotfi Ouergui,
- Noura Zaabar,
- Youssef Ouni,
- Houssine Farhani,
- Ouassila Ellili épouse Khedri,
- Dalila Mhamdi épouse Mkhaouar,
- Zohra Hammami,
- Khedija Azouzi,
- Mustapha Ben Romdhane.

Liste des agents à promouvoir au grade de commis d'administration au ministère de l'intérieur au titre de l'année 2009

- Abdelbaki Amri,
- Abdelwahed Charfi,
- Mohamed Salah Belhaj Taher,
- Mohamed Sadok Saadallah,
- Ali Yahyaoui.

Liste des techniciens de laboratoire informatique à promouvoir au choix au grade de programmeur appartenant au corps des analystes et des techniciens de l'informatique des administrations publiques au ministère de l'intérieur au titre de l'année 2008

- Madame Samira Jouida.

Liste des techniciens de laboratoire informatique à promouvoir au choix au grade de programmeur appartenant au corps des analystes et des techniciens de l'informatique des administrations publiques au ministère de l'intérieur au titre de l'année 2009

- Madame Chadlia Raissi.

NOMINATION

Par décret n° 2012-192 du 17 avril 2012.

Madame Nabha Bessrour épouse Doghri, est nommée président-directeur général de la caisse nationale d'assurance maladie, à compter du 13 mars 2012.

CONGE POUR LA CREATION D'ENTREPRISE

Par décret n° 2012-193 du 17 avril 2012.

Il est accordé à Monsieur Mohamed Habib Harbi, inspecteur du travail et de conciliation, à la direction régionale des affaires sociales de Kasserine, un congé pour la création d'une entreprise, pour une période d'une année.

NOMINATIONS

Par arrêté du ministre des finances et du ministre des affaires sociales du 17 avril 2012.

Sont désignés administrateurs provisoires de la mutuelle nationale de l'enseignement de Tunis, Madame, Mademoiselle et Messieurs, dont les noms suivent :

- Jouda Khemiri Ben Aissia, chef de service au comité général des assurances,

- Abdessalem Ben Jeddou, contrôleur des finances classe 3 au comité de contrôle général des finances,
- Khira Cherif sous-directeur à la direction générale de sécurité sociale au ministère des affaires sociales,
- Abdelfateh Aidoudi directeur général des affaires financières au ministère de l'éducation.

MINISTERE DES FINANCES

CONGE POUR LA CREATION D'ENTREPRISE

Par décret n° 2012-194 du 17 avril 2012.

Il est accordé à Madame Imen Basti, chef d'agence à la banque nationale agricole, un congé pour la création d'une entreprise pour une période d'une année.

MINISTERE DE L'EDUCATION

CONGES POUR LA CREATION D'ENTREPRISES

Par décret n° 2012-195 du 17 avril 2012.

Il est accordé à Monsieur Mehrez Karoui, professeur d'enseignement secondaire premier cycle, un congé pour la création d'une entreprise, et ce, pour une période d'une année.

Par décret n° 2012-196 du 17 avril 2012.

Il est accordé à Madame Dhraifa Ben Ammar épouse Missaouia, professeur d'enseignement technique du premier cycle, un congé pour la création d'une entreprise pour une période d'une troisième année, à compter du 20 juillet 2011.

Par décret n° 2012-197 du 17 avril 2012.

Il est renouvelé l'octroi de congé pour la création d'entreprise aux agents dont les noms suivant, et ce, conformément au tableau suivant :

Nom et prénom	Qualité	Structure	L'année et la date
M'barka El Ouni épouse Baccar	Professeur d'enseignement technique du premier cycle	Ministère de l'éducation	Une troisième année à compter du 20 juillet 2011
Naziha Chouchene épouse Cheniti	Professeur d'enseignement principal hors-classe	Ministère de l'éducation	Une troisième année à compter du 20 juillet 2011

MINISTERE DE LA CULTURE

NOMINATION

Par décret n° 2012-198 du 17 avril 2012.

Monsieur Anouar Chaafi, délégué à la protection de l'enfance 1^{er} grade, est chargé des fonctions de directeur général du théâtre national, à partir du 18 février 2012.

NOMINATIONS

Par décret n° 2012-199 du 17 avril 2012.

Monsieur Sofiene Mansouri, maître assistant de l'enseignement supérieur, est nommé chargé de mission au cabinet du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, à compter du 1^{er} février 2012.

Par décret n° 2012-200 du 17 avril 2012.

Monsieur Sofiene Mansouri, maître assistant de l'enseignement supérieur, est nommé chef de cabinet du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, à compter du 23 février 2012.

MAINTIEN EN ACTIVITE

Par décret n° 2012-201 du 17 avril 2012.

Monsieur Abderrazak Smaoui, maître de conférences au centre de biotechnologie à la technopole de Borj Cedria, est maintenu en activité pour une 1^{ère} année, à compter du 1^{er} mai 2012.

Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 17 avril 2012, portant délégation de signature.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,

Vu la loi constitutive n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant l'organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 2011-1950 du 12 septembre 2011, chargeant Monsieur Mahmoud Bouhaf, maître de conférences, des fonctions de directeur des activités estudiantines à la direction générale des affaires estudiantines au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à compter du 4 février 2011,

Vu le décret n° 2011-4796 du 29 décembre 2011, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu l'arrêté républicain n° 2011-2 du 14 décembre 2011, portant nomination du chef du gouvernement.

Arrête

Article premier - Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, Monsieur Mahmoud Bouhaf, maître de conférences, chargé des fonctions de directeur des activités estudiantines à la direction générale des affaires estudiantine, est autorisé à signer par délégation du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions à l'exception des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté prend effet à compter du 10 mars 2011 et sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2012.

*Le ministre de l'enseignement supérieur et de
la recherche scientifique*

Moncef Ben Salem

Vu

Le Chef du Gouvernement

Hamadi Jebali

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

CONGES POUR LA CREATION D'ENTREPRISES

Par décret n° 2012-202 du 17 avril 2012.

Il est accordé à Monsieur Mohamed Ali Jamel, ingénieur au centre technique de l'agro-alimentaire, un congé pour la création d'une entreprise pour une période d'une année.

Par décret n° 2012-203 du 17 avril 2012.

Il est accordé à Monsieur Younes Mgallas, agent de la compagnie des phosphates de Gafsa, un congé pour la création d'une entreprise pour une période d'une année.

NOMINATIONS

Par décret n° 2012-204 du 17 avril 2012.

Monsieur Mondher Khemiri, conseiller des services publics, est chargé des fonctions de secrétaire général du ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2012-205 du 17 avril 2012.

Monsieur Abdeljelil Ben Hassen, ingénieur général, est chargé des fonctions de directeur général du bureau de la restructuration des terres domaniales agricoles au cabinet du ministre de l'agriculture.

Par décret n° 2012-206 du 17 avril 2012.

Monsieur Maher Sellami, conseiller des services publics, est chargé des fonctions de directeur général des affaires juridiques et foncières au ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2012-207 du 17 avril 2012.

Monsieur Abdellaziz Belhaj, conseiller des services publics, est chargé des fonctions de directeur général de la régie des sondages hydrauliques relevant du ministère de l'agriculture.

Par décret n° 2012-208 du 17 avril 2012.

Monsieur Mohamed Nasri, ingénieur général, est chargé des fonctions de commissaire régional au développement agricole de Tunis.

MAINTIEN EN ACTIVITE

Par décret n° 2012-209 du 17 avril 2012.

Monsieur Mohamed Nadhif, ingénieur en chef à l'agence de promotion des investissements agricoles, est maintenu en activité pour une année, à compter du 1^{er} janvier 2012.

Arrêté du ministre de l'agriculture du 17 avril 2012, portant délégation de signature en matière disciplinaire.

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi constitutive n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble des textes qui l'ont modifiée et complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007 et le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 2001-420 du 13 février 2001, portant organisation du ministère de l'agriculture,

Vu le décret n° 2011-4796 du 29 décembre 2011, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu le décret n° 2012-88 du 16 mars 2012, chargeant Madame Zohra Karoui, administrateur en chef, des fonctions de directeur général des services administratifs et financiers au ministère de l'agriculture.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions de l'article 51 de loi susvisée n° 83-112 du 12 décembre 1983, Madame Zohra Karoui, administratif en chef, directeur général des services administratifs et financiers au ministère de l'agriculture, est habilitée à signer par délégation du ministre de l'agriculture les rapports de traduction devant le conseil de discipline et les arrêtés de sanctions disciplinaires à l'exception de la sanction de révocation.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2012.

Le ministre de l'agriculture
Mohamed Ben Salem

Vu

Le Chef du Gouvernement
Hamadi Jebali

Arrêté du ministre de l'agriculture du 17 avril 2012, portant délégation de signature.

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi constitutive n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble des textes qui l'ont modifiée et complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007 et le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 2001-420 du 13 février 2001, portant organisation du ministère de l'agriculture,

Vu le décret n° 2011-4796 du 29 décembre 2011, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu le décret n° 2012-88 du 16 mars 2012, chargeant Madame Zohra Karoui, administrateur en chef, des fonctions de directeur général des services administratifs et financiers au ministère de l'agriculture.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, Madame Zohra Karoui, administratif en chef, directeur général des services administratifs et financiers au ministère de l'agriculture, est habilitée à signer par délégation du ministre de l'agriculture tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions à l'exclusion des textes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté prend effet à compter du 16 mars 2012 et sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2012.

Le ministre de l'agriculture
Mohamed Ben Salem

Vu

Le Chef du Gouvernement

Hamadi Jebali

Arrêté du ministre de l'agriculture du 17 avril 2012, portant délégation de signature.

Le ministre de l'agriculture,

Vu la loi constitutive n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble des textes qui l'ont modifiée et complétée et notamment la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007 et le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 2001-420 du 13 février 2001, portant organisation du ministère de l'agriculture,

Vu le décret n° 2009-1053 du 13 avril 2009, portant nomination de Monsieur Mounir Ben Wali, administrateur général à l'agence de promotion des investissements extérieurs, chargé de mission auprès du cabinet du ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques,

Vu le décret n° 2009-1054 du 13 avril 2009, chargeant Monsieur Mounir Ben Wali, administrateur général à l'agence de promotion des investissements extérieurs, des fonctions de directeur général administratifs et financiers au ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques,

Vu le décret n° 2011-4796 du 29 décembre 2011, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de l'environnement du 26 mars 2011, portant délégation de signature de Monsieur Mounir Ben Wali, administrateur général, chargé de mission et directeur général des services administratifs et financiers au ministère de l'agriculture et de l'environnement, et ce, à compter du 29 janvier 2011.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du paragraphe deux de l'article premier du décret n° 75-384 du 17 juin 1975 susvisé, Monsieur Mounir Ben Wali, administrateur général, chargé de mission et directeur général des services administratifs et financiers au ministère de l'agriculture, est habilité à signer par délégation du ministre de l'agriculture tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions, à l'exception des textes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté prend effet à compter du 29 décembre 2011 au 13 janvier 2012 et sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2012.

Le ministre de l'agriculture
Mohamed Ben Salem

Vu

Le Chef du Gouvernement

Hamadi Jebali

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

NOMINATION

Par décret n° 2012-210 du 17 avril 2012.

Madame Dalenda Haouij épouse Gari, administrateur conseiller, est nommée chargée de mission au cabinet du ministre de l'environnement à compter du 1^{er} février 2012.

**MINISTERE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI**

NOMINATION

Par décret n° 2012-211 du 17 avril 2012.

Monsieur Tarek Ftiti, administrateur, est chargé des fonctions de directeur régional de la formation professionnelle et de l'emploi de Sidi Bouzid.

En application des dispositions de l'article 11 (nouveau) du décret n° 2011-1021 du 21 juillet 2011, l'intéressé bénéficie des avantages alloués à un sous-directeur d'administration centrale.

CESSATION DE FONCTIONS

Par décret n° 2012-212 du 17 avril 2012.

Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Wissem Ghorbel en qualité de chargé de mission au cabinet du ministre de la formation professionnelle et de l'emploi, à compter du 1^{er} décembre 2011.

CONGE POUR LA CREATION D'ENTREPRISE

Par décret n° 2012-213 du 17 avril 2012.

Il est accordé à Monsieur Sfar El Hancha Atef, technicien supérieur chargé de la gestion des stagiaires, un congé pour la création d'une entreprise pour une durée d'une année.

Arrêté du ministre de la formation professionnelle et de l'emploi du 17 avril 2012, portant délégation de signature.

Le ministre de la formation professionnelle et de l'emploi,

Vu la loi constitutive n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, telle qu'elle a été modifiée par la loi n° 97-83 du 20 décembre 1997 et la loi n° 2003-20 du 17 mars 2003,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et les secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 2011-2215 du 16 septembre 2011, portant nomination de Madame Zohra Ben Salem Rouissi, directeur des affaires administratives à la direction générale des services communs au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi,

Vu le décret n° 2011-4796 du 29 décembre 2011, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu l'arrêté républicain n° 2011-2 du 14 décembre 2011 portant nomination du chef du gouvernement.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du paragraphe deux de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, Madame Zohra Ben Salem Rouissi, directeur des affaires administratives, est habilitée à signer par délégation du ministre de la formation professionnelle et de l'emploi, tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions à l'exception des textes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2012.

*Le ministre de la formation
professionnelle et de l'emploi*

Abdelwahab Maatar

Vu

Le Chef du Gouvernement

Hamadi Jebali

**MINISTERE DES DOMAINES DE
L'ETAT ET DES AFFAIRES
FONCIERES**

**Liste des agents à promouvoir au choix au
grade d'administrateur conseiller des
domaines de l'Etat et des affaires foncières
au titre de l'année 2010**

-Ahmed Zekeria Hamadi.

Liste des agents à promouvoir au grade de conseiller rapporteur au titre de l'année 2011

- Amara Rahmouni,
- Mohamed Amine Zrafi,
- Belgacem Sboui,
- Mohamed Ali Bahrouni,
- Mohamed Ali Haboul,
- Mohsen Chikhaoui,
- Anis Souissi,
- Moncef Bayouhdh,
- Linda Goutali,
- Hela Zarouki.

Liste des agents à promouvoir au grade d'inspecteur central de la propriété foncière au titre de l'année 2009

- Madame Thabet Sabiha,
- Madame Ouertani Henda,
- Monsieur Ismail El Hechmi.

Liste des agents à promouvoir au grade d'inspecteur de la propriété foncière au titre de l'année 2009

- Madame Chihaoui Fatma,
- Monsieur Gharbi Said.

Liste des agents à promouvoir au grade d'attaché d'inspection de la propriété foncière au titre de l'année 2009

- Madame Lechheb Samira,
- Monsieur Oueslati Chokri,
- Madame Ben Mabrouk Faiza,
- Madame Gueddich épouse Haj Sliman Najia.

Liste des agents à promouvoir au choix au grade d'attaché d'administration au titre de l'année 2010

- Arbi Meghzaoui.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT REGIONAL ET DE LA PLANIFICATION

Liste des agents à promouvoir au choix dans le grade d'attaché d'administration au titre de l'année 2011

- Monsieur Chadhly Benzarti.

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

NOMINATIONS

Par décret n° 2012-214 du 17 avril 2012.

Monsieur Mohamed Salah Gherib, conseiller des services publics, est chargé des fonctions d'inspecteur général au ministère de l'équipement.

En applications des dispositions du décret n° 2009-1060 du 13 avril 2009, l'intéressé maintient la classe exceptionnelle de l'emploi de directeur général d'administration centrale.

Par décret n° 2012-215 du 17 avril 2012.

Monsieur Mondher Kharrat, conseiller des services publics, est chargé des fonctions de directeur général des services communs au ministère de l'équipement.

CONGE POUR LA CREATION D'ENTREPRISE

Par décret n° 2012-216 du 17 avril 2012.

Il est accordé à Monsieur Abdeljelil Jatlaoui, ingénieur général au ministère de l'équipement, un congé pour la création d'entreprise pour une nouvelle année, à compter du 6 septembre 2011.

MINISTERE DU TRANSPORT

NOMINATIONS

Par décret n° 2012-217 du 17 avril 2012.

Monsieur Salah Taggaz est nommé chargé de mission au cabinet du ministre du transport, à compter du 24 décembre 2011.

Par décret n° 2012-218 du 17 avril 2012.

Monsieur Salah Taggaz est nommé chef de cabinet du ministre du transport, à compter du 24 décembre 2011.

NOMINATIONS

Par décret n° 2012-219 du 17 avril 2012.

Monsieur Mohamed Chaouki Ben Hammouda, administrateur en chef de la santé publique, est nommé directeur général de l'hôpital « Béchir Hamza » d'enfants de Tunis, à compter du 31 janvier 2012.

Par décret n° 2012-220 du 17 avril 2012.

Le docteur Abdessalem Chaouech, inspecteur divisionnaire de la santé publique, est chargé des fonctions d'inspecteur général des services médicaux et juxtamédicaux à l'inspection médicale et juxtamédicale au ministère de la santé.

En application des dispositions de l'article (13) du décret n° 81-793 du 9 juin 1981, l'intéressé bénéficie des indemnités et des avantages attribués à l'emploi de directeur d'administration centrale.

Par décret n° 2012-221 du 17 avril 2012.

Madame Dhouha Thlijani épouse Tlili, conservateur des bibliothèques ou de documentation, est nommée dans le grade de conservateur en chef des bibliothèques ou de documentation du corps des personnels des bibliothèques et de la documentation dans les administrations publiques.

Par décret n° 2012-222 du 17 avril 2012.

Madame Houda Ben Yahia, psychologue en chef, est nommée dans le grade de psychologue général au corps des psychologues des administrations publiques.

Par décret n° 2012-223 du 17 avril 2012.

Mademoiselle Mahrzia Ferchichi et Madame Fatma Ben Abdolkader, psychologues principaux, sont nommées dans le grade de psychologue en chef au corps des psychologues des administrations publiques.

Par décret n° 2012-224 du 17 avril 2012.

Les médecins dentistes principaux de la santé publique mentionnés ci-après, sont nommés dans le grade de médecins dentistes majors de la santé publique :

- Najla Mhiri,
- Leila Meddeb,
- Sarra Ben Younes,

- Leila Jammali,
- Ahlem Sfaxi,
- Nedra Mejri,
- Hichem Ghannouchi,
- Abdallah Mammou,
- Najet Bacha,
- Mejda Chabaane,
- Nabihha Khomsi,
- Zakia Ltaief.

Arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et du ministre de la santé du 17 avril 2012, reconnaissant la vocation universitaire au service de cardiologie à l'hôpital régional « Mohamed Tahar Maamouri » de Nabeul.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et le ministre de la santé,

Vu la loi constitutive n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu la loi n° 91-63 du 29 juillet 1991, relative à l'organisation sanitaire et notamment son article 13,

Vu le décret n° 2002-846 du 17 avril 2002, fixant les critères de classement des structures sanitaires publiques, tel que complété par le décret n° 2010-133 du 1^{er} février 2010 et notamment son article 15,

Vu le décret n° 2011-4796 du 29 décembre 2011, portant nomination des membres du gouvernement.

Arrêtent :

Article unique - Le service de cardiologie à l'hôpital régional « Mohamed Tahar Maamouri » de Nabeul, est reconnu à vocation universitaire.

Tunis, le 17 avril 2012.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Moncef Ben Salem

Le ministre de la santé

Abdellatif Mekki

Vu

Le Chef du Gouvernement

Hamadi Jebali

NOMINATION

Par arrêté du ministre de la santé du 17 avril 2012.

Monsieur Nabil El Warrari est nommé membre représentant le ministère des affaires sociales au conseil d'administration du centre national pour la promotion de la transplantation d'organes en remplacement de Madame Aaroussia El Saaidi, et ce, à partir du 27 octobre 2011.

MINISTERE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
--

Arrêté du ministre des technologies de l'information et de la communication du 17 avril 2012, portant délégation de signature en matière disciplinaire.

Le ministre des technologies de l'information et de la communication,

Vu la loi constitutive n° 2011-6 du 16 décembre 2011 portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature et notamment son article 1,

Vu le décret n° 97-1320 du 7 juillet 1997, portant organisation des services relevant du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'Informatique,

Vu le décret n° 99-2843 du 27 décembre 1999, portant organisation du ministère des communications,

Vu le décret n° 2011- 4796 du 29 décembre 2011, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu le décret n° 2012-113 du 27 mars 2012, nommant Monsieur Mongi Thameur, chargé de mission pour occuper l'emploi de chef de cabinet du ministre des technologies de l'information et de la communication à compter du 7 février 2012.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du paragraphe deux de l'article 51 (nouveau) de la loi n° 97-83 du 20 décembre 1997, modifiant et complétant la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif le ministre des technologies de l'information et de la communication, délègue à Monsieur Mongi Thameur, chef de cabinet du ministre des technologies de l'information et de la communication, le droit de signature des rapports de traduction devant le conseil de discipline et les décisions de sanction disciplinaires à l'exception de la sanction de révocation.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2012.

*Le ministre de la technologie de
l'information et de la communication*

Mongi Marzouk

Vu

Le Chef du Gouvernement

Hamadi Jebali

Arrêté du ministre des technologies de l'information et de la communication du 17 avril 2012, portant délégation de signature.

Le ministre des technologies de l'information et de la communication,

Vu la loi constitutive n° 2011-6 du 16 décembre 2011, portant organisation provisoire des pouvoirs publics,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et secrétaires d'Etat à déléguer leur signature et notamment son article 1,

Vu le décret n° 97-1320 du 7 juillet 1997, portant organisation des services relevant du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'informatique,

Vu le décret n° 99-2843 du 27 décembre 1999, portant organisation du ministère des communications,

Vu le décret n° 2011- 4796 du 29 décembre 2011, portant nomination des membres du gouvernement,

Vu le décret n° 2012-113 du 27 mars 2012, nommant Monsieur Mongi Thameur, chargé de mission pour occuper l'emploi de chef de cabinet du ministre des technologies de l'information et de la communication à compter du 7 février 2012.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du paragraphe premier de l'article premier du décret susvisé n° 75-384 du 17 juin 1975, Monsieur Mongi Thameur, chef de cabinet du ministre des technologies de l'information et de la communication, est autorisé à signer, par délégation du ministre des technologies de l'information et de la communication, tous les actes entrant dans le cadre de ses attributions à l'exclusion des actes à caractère réglementaire.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2012.

*Le ministre de la technologie de
l'information et de la communication*

Mongi Marzouk

Vu

Le Chef du Gouvernement

Hamadi Jebali

Année 2012

A **BONNEMENT**

au Journal Officiel de la République Tunisienne

Lois, Décrets et Arrêtés

TARIFS en dinars tunisiens

TUNISIE

Edition originale (arabe) : 24,000
Traduction française : 33,000
Edition originale A + F : 45,000
Traduction anglaise : 33,000

PAYS DU MAGHREB

Edition originale (arabe) : 56,000
Traduction française : 65,000
Edition originale A + F : 77,000
Traduction anglaise : 65,000

AFRIQUE ET EUROPE

Edition originale (arabe) : 66,000
Traduction française : 81,000
Edition originale A + F : 95,000
Traduction anglaise : 81,000

AMERIQUE ET ASIE

Edition originale (arabe) : 86,000
Traduction française : 106,000
Edition originale A + F : 174,000
Traduction anglaise : 106,000

F.O.D.E.C. 1%
et frais d'envoi par avion en sus

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contactez le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès - Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

- * **1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637
- * **4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –
Tél. : (73) 225.495
- * **3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2
Sfax - Tél. : (74) 460.422

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

Tunis :

C.C.P. N° 17. 001 00000000 61015 - 85
S.T.B. : Thameur 10.000.0000576088.788.79
B.N.A. : Tunis 03. 000 0100115006046 - 07
U.I.B. : Agence Afrique 12 001 000 35 00 701 004/30
A.T.B. : Agence Mégrine 01.100.028 1104 2433 87 90
Attijari bank (Liberté) : 04 1020 024047001997 - 74
B.I.A.T. (Mégrine) : 08 2030 005230 000028 - 29
Attijari bank (Radès) : 04. 1000 094047001039 - 69

Sousse :

S.T.B. : 10 609 089 1004125 788 66

Sfax :

B.I.A.T. : 08 70300044 30 000018 - 67

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 0,500 dinars + 1% F.O.D.E.C.

Traduction : 0,700 dinars + 1% F.O.D.E.C.